

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3579

présenté par  
Mme Jacquier-Laforge  
à l'amendement n° 3311 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 53 QUATER

À l'alinéa 11, supprimer le mot :

« y ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.